

Association **AmiVie**
Soutien de personnes en deuil ou
vivant une perte significative.
Promotion de la santé mentale.

Propositions. Soutiens.
Parce qu'il est important de
prendre bien soin des moments
difficiles.

DE LA VIE AUX TEMPS DE LA MORT ET DU DEUIL

ANTICIPER LA FIN DE VIE :

un geste d'amour, de responsabilité et de citoyenneté.

Réflexion, informations et écriture d'un document de

Dispositions de fin de vie - Directives Anticipées.

Rencontres personnelles ou en couple **ou/et**

Atelier AmiVie «Ma mort, un tabou?»

4 rencontres en petit groupe.

Accompagnement à l'écriture

Document «Mes souhaits pour mes obsèques
à l'intention de mes proches»

OBSÈQUES :

La mémoire de la vie d'une personne unique,
un temps de consolation et de solidarité,
un socle important pour le processus de deuil des proches.

Célébrations laïques personnalisées.

SOUTIENS AUX PERSONNES EN DEUIL :

Décès récents, anciens, pré-deuil.

« J'ai perdu une personne chère à mon cœur. »

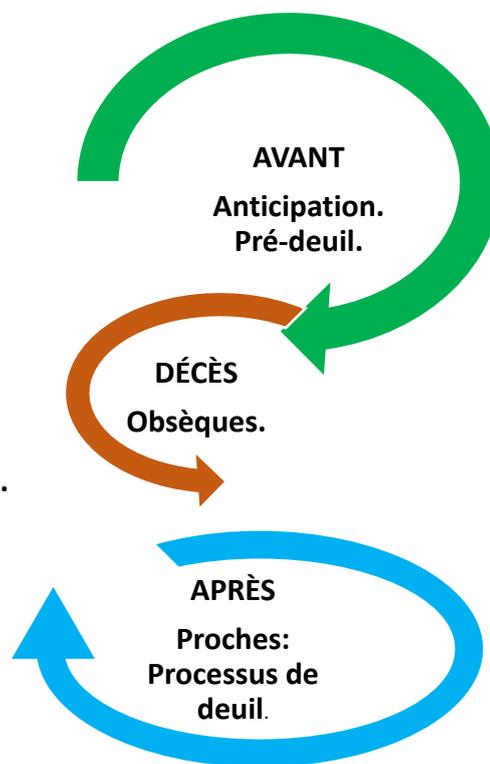
Accompagnement personnel ou en couple **ou/et**

Groupe mensuel de soutien - d'entraide.

Permanence mensuelle Genève

Accueil, écoute, soutien, partage.

Informations pratiques et sur les réseaux d'aide.





AMIVIE

*Soutien de personnes en deuil
ou vivant une perte significative.
Promotion de la santé mentale.*

ASSOCIATION

à but non lucratif,
à l'engagement citoyen,
aconfessionnelle et apolitique,
animée par des bénévoles
(professionnel-les ou non),
aux propositions accessibles.

VALEURS

Respect, solidarité, équité.

ACTIONS

Ecouter et entendre, soutenir,
transmettre, faciliter.
Prévenir : afin que des temps de
fragilité ne deviennent pas des
vulnérabilités.

CONVINCTIONS

TOUTE PERSONNE est unique et irremplaçable.

Ses liens familiaux et sociaux sont essentiels
et d'importants supports de résilience.

Son identité, son histoire, ses valeurs, sa spiritualité
ainsi que ses droits sont à respecter.

La séparation, la perte, la mort font partie de la vie.
Le processus de deuil est naturel, nécessaire,
aux rythmes personnels.

La résilience et le rétablissement sont des chemins qui
impliquent aussi le pouvoir de prendre des décisions sur sa
vie (empowerment).

L'accessibilité à des informations objectives et désintéressées
permet des choix éclairés et donc la réalisation du droit à
l'autodétermination.

Nos propositions sont complémentaires à celles déjà existantes et focalisées sur les « 3 R »

(cf. OMS : prévention - promotion de la santé)

Ressources Personnelles, internes et externes.

Résilience Soutien et outils personnalisés (« compétences de vie »).

Réseaux Visibilité, pertinence, efficacité, initiatives fédératrices.
Renforcement de la cohésion familiale et sociale.

AmiVie :

- **Collabore avec les réseaux d'aide et de réflexion,
en fait le relais et participe aux moments de réflexion communs.**
- **Contribue dès que possible
à « détabouiser » des sujets sensibles comme la mort et la perte
aussi dans des espaces publics,
à une évolution des représentations personnelles et collectives,
à décroiser les réflexions par la pluridisciplinarité des apports.**

Pour nous soutenir : cotisation annuelle CHF 30.- et dons :

CCP AMIVIE 12-123899-9 IBAN CH75 0900 0000 1212 399 9

www.amivie.ch

info@amivie.ch